

# Conseil d'éthique clinique (CEC)



**Que vous soyez  
soignant, patient ou proche,  
si vous êtes confronté  
à un problème éthique**

**Sollicitez l'avis du  
Conseil d'éthique clinique**

## Prestations proposées

### Consultation à la demande

- du patient
- de la famille du patient
- du médecin traitant du patient
- d'un soignant (infirmier, médecin ou pluriprofessionnel de santé)
- d'une équipe de soins.

### Consultations possibles en urgence

Les avis sont consultatifs. Ils constituent des recommandations à destination des personnes qui ont sollicité le Conseil d'éthique clinique. Ces personnes restent maîtres de leur décision.

**Le Conseil d'éthique clinique est indépendant de la hiérarchie médicale et des soins des départements.**

NB: la validation des protocoles de recherche clinique n'est pas du ressort du Conseil d'éthique clinique (CEC).

## Deux sous-commissions

Le Conseil d'éthique clinique (CEC) est organisé en deux sous-commissions pluridisciplinaires formées de professionnels de la santé, de juristes, d'administratifs des HUG, de représentants des citoyens et de médecins de ville (liste des membres sur le site Intranet - Internet).

### **Sous-commission du site Cluse-Roseraie/Hôpital**

Pour les départements

- Anesthésiologie, pharmacologie et soins intensifs (APSI)
- Chirurgie
- L'enfant et de l'adolescent
- Gynécologie et d'obstétrique
- Médecine génétique et de laboratoire
- Médecine interne
- Neurosciences cliniques (Neucli)
- D'imagerie et des sciences de l'information médicale.

### **Sous-commission du site Belle-Idée**

Pour les départements

- Médecine communautaire et de premier recours
- Psychiatrie
- Réhabilitation et gériatrie.

## Exemples de thèmes traités

### Depuis sa création, le Conseil d'éthique clinique a notamment abordé les thèmes suivants

- alternatives de soins à l'«acharnement thérapeutique»
- attitude face à un patient qui se trouve dans un état végétatif persistant
- décisions de ne pas réanimer et démarche à propos de l'ordre «NTBR»
- respect de l'autonomie du patient
- directives anticipées
- interruption de l'alimentation artificielle
- conflits décisionnels lors de placement en établissement médico-social
- demande d'euthanasie ou de suicide assisté
- refus de transfusion de sang par les membres de l'association des Témoins de Jéhovah
- refus d'un traitement ou d'un examen
- allocation des médicaments et des traitements coûteux
- transplantation d'organes de personnes vivantes.

Vous trouverez des avis et lignes directrices d'éthique clinique sur le site Intranet - Internet

[www.hug-ge.ch/ethique](http://www.hug-ge.ch/ethique)

## Définition et missions

### Qu'est-ce que l'éthique clinique ?

Dans le domaine des soins de santé, l'éthique clinique recouvre

- l'identification des conflits entre valeurs, droits et obligations (déontologiques ou moraux) dans la pratique clinique
- leur analyse
- leur résolution.

### Missions principales du CEC

Le Conseil d'éthique clinique (CEC) a pour missions principales de

- contribuer à la réflexion éthique dans des situations cliniques concrètes, impliquant un conflit de valeurs, y compris lorsqu'une prise de décision rapide est nécessaire
- examiner les aspects éthiques de problèmes cliniques généraux impliquant un conflit de valeurs et proposer des avis consultatifs
- participer à la formation continue en éthique clinique du personnel médical et soignant.

### Priorité à la communication

Dans l'analyse des situations éthiques, le Conseil d'éthique clinique privilégie la **communication** avec les acteurs concernés.

# Pour contacter le CEC

Toute personne qui est confrontée à un problème d'éthique clinique peut contacter le Conseil d'éthique clinique des HUG.

- **Secrétariat de la sous-commission du site Cluse-Roseraie/Hôpital**  
Tél. 022 372 92 02
- **Secrétariat de la sous-commission du site Belle-Idée**  
Tél. 022 305 40 12
- **Présidence du CEC**  
Pr Arnaud Perrier

Pour d'autres informations  
[www.hug-ge.ch/ethique](http://www.hug-ge.ch/ethique)

